Royaume du Maroc Ministère de la Santé et de la Protection Sociale Centre Hospitalo-Universitaire Hassan II Division des Ressources Humaines et du Développement Professionnel Continu



المرف الدستشفال في الجامعين الجنسن الثانين - فاس 0.4 - O. 100 © UE© المراقع - COA المراقع - W. الآرق - CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE HASSAN II - FĒS

المملكة المغربية

## <u>Avis</u>

Suite à l'expiration du délai fixé par la Direction du Centre Hospitalo-universitaire Hassan II pour la prise de service concernant les candidats admis au concours de recrutement des Infirmiers et Techniciens de Santé organisé par ledit Centre le 14/09/2025, il a été décidé de convoquer les candidats figurants sur la liste d'attente et ce, comme suit :

## I. Option: Infirmier Polyvalent

| N° | NOM    | PRENOM | CNIE     |
|----|--------|--------|----------|
| 1  | СНАВІН | Salih  | CD688188 |

## II. Option: Technicien de Laboratoire

| Nº | NOM     | PRENOM     | CNIE    |
|----|---------|------------|---------|
| 1  | FOUNDOU | Khadija    | DI9079  |
| 2  | MHAMDY  | Noureddine | CN57841 |

## III. Option: Infirmier en Soins d'urgence et soins intensifs

| Nº | NOM     | PRENOM | CNIE    |
|----|---------|--------|---------|
| 1  | HARROUF | Asya   | F693634 |

Les candidats figurants sur la présente liste devront se présenter à la Division des Ressources Humaines et de Développement Professionnel Continu sise à la Direction du Centre au plus tard le 2 2 001 2025 munis des pièces suivantes :

- Casier judiciaire ou fiche anthropométrique ;
- 6 Copies certifiées conformes de la carte nationale d'identité;
- 6 Copies certifiées conformes du diplôme ou d'attestation de réussite ;
- 6 Copies certifiées conformes du Baccalauréat ;
- 6 Photos d'identité;
- 1 Chèque barré ou une attestation du RIB;
- La démission et la cessation de paiement pour les candidats fonctionnaires.

Passé ce délai, la Direction dudit Centre va procéder à l'épuisement des autres candidats de la liste d'attente.

N.B: Cet avis tient lieu de convocation.

E 36

Délégation
FES
Samuelle Général (P.I)